



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 01/02/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20230131-127968-DE-1-1

**Séance du mardi 31 janvier  
2023  
D-2023/9**

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30  
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

### **Excusés :**

Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Alexandra SIARRI, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

**Bordeaux. Zone d'aménagement concerté Garonne-Eiffel.  
Cession d'emprises foncières d'environ 8 064m<sup>2</sup> à  
l'Etablissement public d'Aménagement Bordeaux  
Euratlantique - Rive droite pont Saint Jean secteur Sud.  
Décision. Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet d'aménagement d'intérêt national porté par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique, un protocole de coordination des politiques publiques foncières et ses quatre avenants ont été conclus entre la Ville de Bordeaux et l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Ce protocole prévoit l'acquisition par l'EPA Bordeaux Euratlantique, d'emprises en nature de friche appartenant à la Ville de Bordeaux, situées sur la rive droite de la Garonne, au niveau de la tête de pont Saint-Jean secteur sud et encadrées par le boulevard Joliot-Curie et le quai Deschamps. Elles sont destinées à la réalisation du projet dit du « Belvédère » situé au sein de la ZAC Garonne-Eiffel.

Ce projet permettra le développement de 140 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher à bâtir en vue de l'accueil des programmes de bureaux, logements, commerces, services, locaux d'activité, hôtel, résidence hôtelière d'affaires, centre d'hébergement d'urgence à destination de personnes en situation de grande précarité.

Un équipement culturel et évènementiel de dimension métropolitaine sera également réalisé.

Tel qu'il a été vu dans la délibération de déclassement D-2022/400 du 13 décembre 2022, l'emprise à céder correspond à une surface foncière totale de 8 064 m<sup>2</sup>.

En application du protocole foncier susvisé, la cession de ces emprises interviendra moyennant un prix global de 1 022 676,48 € HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur le jour de la réitération par acte authentique, conformément à l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat du 18 octobre 2022.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2241-1,  
**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L1311-1 et suivants,

**Vu** l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat en date du 18 octobre 2022,

**Vu** la délibération de déclassement D-2022/400 du 13 décembre 2022,

En conséquence, afin de régulariser la situation, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser la cession à l'Etablissement public d'aménagement de Bordeaux Euratlantique, tel que convenu dans le cadre du protocole foncier, d'emprises d'environ 8 064 m<sup>2</sup>, à Bordeaux, situées sur la rive droite de la Garonne au niveau de la tête du pont Saint-Jean, secteur Sud, pour un montant de 1 022 676,48 € HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur le jour de la réitération par acte authentique. autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et tous autres documents afférents à ces transactions,
- imputer la recette se rapportant à cette cession au chapitre 77, compte 775, fonction 020 du budget principal de l'exercice en cours

## **ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

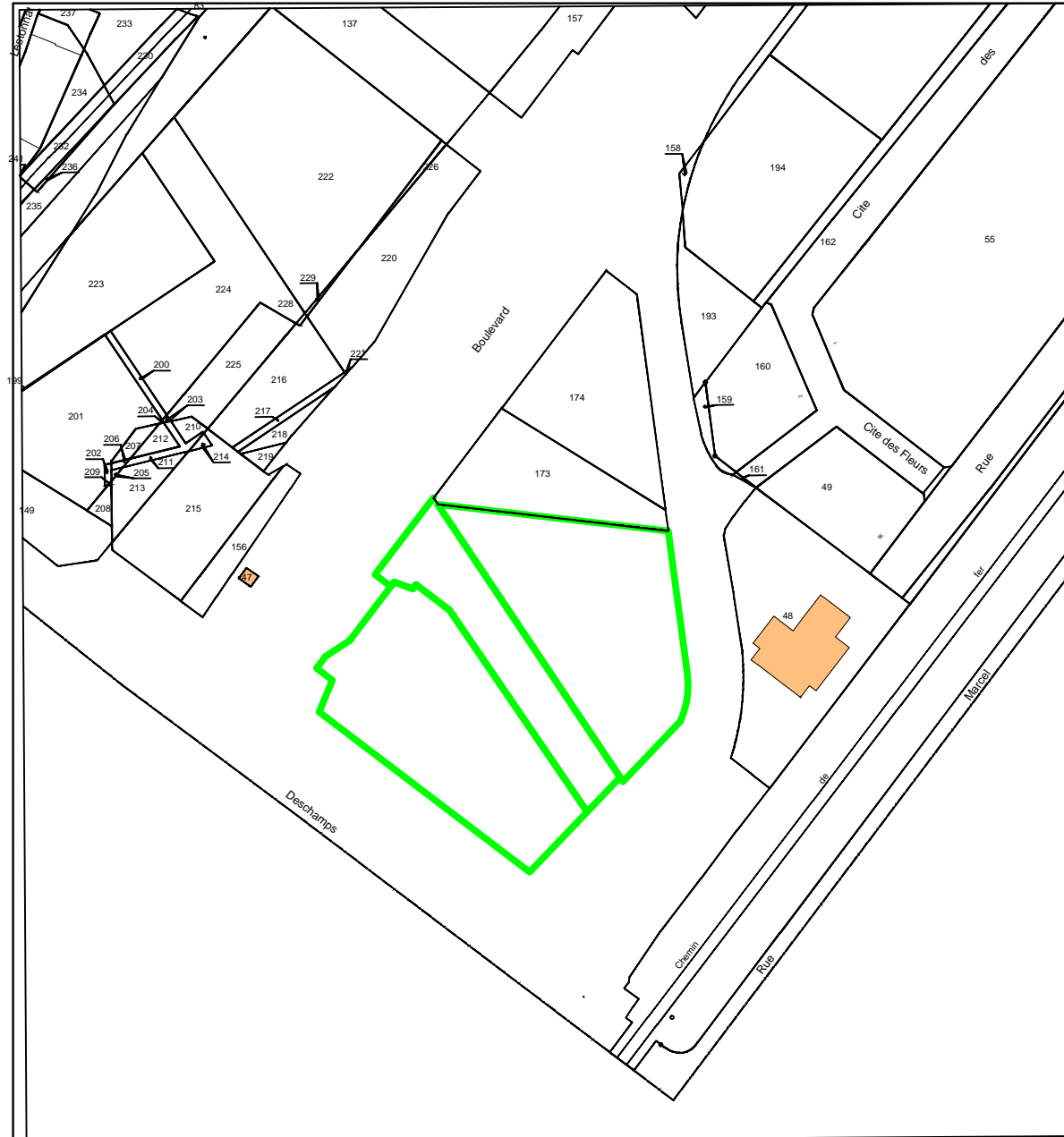
Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**

Commune de BORDEAUX

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



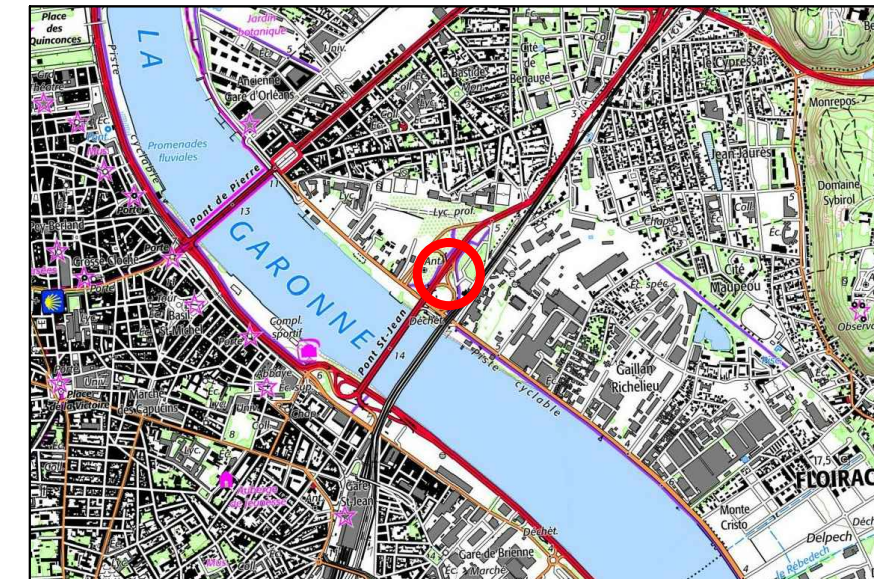
Emprise des lots

Echelle : 1/ 1000

Marché : AC n°202000070

Commune de BORDEAUX  
ZAC Garonne-Eiffel - secteur Belvédère

PLAN DE DIVISION ET2B et ET3



Plan n° 21\_162\_T

N° DOSSIER	21_162	<b>ECHELLE 1/500</b>
N° commande :	202200994	
Dessin / Contrôle	MB / MP	Coordonnées RGF93 projection CC45
Nom du fichier	21_162_P.dwg	
Ind.	Date	LIBELLÉ MODIFICATIONS
01	26/07/2022	Elaboration du document
02	02/12/2022	Mise à jour suite DMPC 7484W



Gexia Foncier  
GÉOMÈTRE-EXPERT

34-36 rue de la Courrèze - Villa 2  
33370 Artigues-Près-Bordeaux  
Tél : 05.62.57.10.08  
E-mail : contact@gexiafoncier.fr



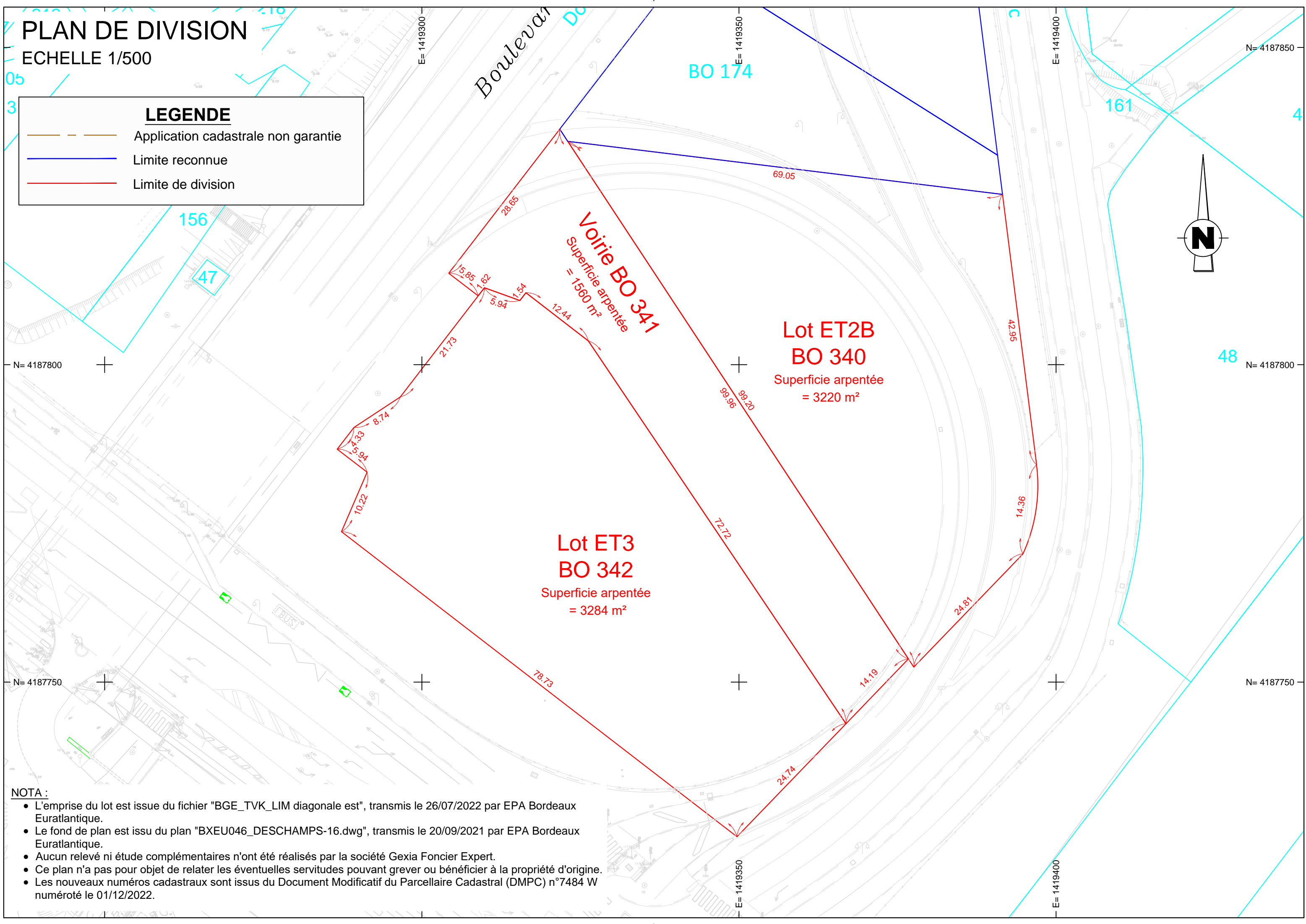
12 Quai Louis XVIII - 33000 BORDEAUX  
Tél. : 05.56.58.33.33  
E-mail : bordeaux@serrain.fr

# PLAN DE DIVISION

ECHELLE 1/500

## LEGENDE

- Application cadastrale non garantie
- Limite reconnue
- Limite de division



**Voie BO 341**  
Superficie arpentée  
= 1560 m<sup>2</sup>

**Lot ET2B  
BO 340**  
Superficie arpentée  
= 3220 m<sup>2</sup>

**Lot ET3  
BO 342**  
Superficie arpentée  
= 3284 m<sup>2</sup>

- NOTA :**
- L'emprise du lot est issue du fichier "BGE\_TV\_K\_LIM diagonale est", transmis le 26/07/2022 par EPA Bordeaux Euratlantique.
  - Le fond de plan est issu du plan "BXEU046\_DESCHAMPS-16.dwg", transmis le 20/09/2021 par EPA Bordeaux Euratlantique.
  - Aucun relevé ni étude complémentaires n'ont été réalisés par la société Gexia Foncier Expert.
  - Ce plan n'a pas pour objet de relater les éventuelles servitudes pouvant grever ou bénéficier à la propriété d'origine.
  - Les nouveaux numéros cadastraux sont issus du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral (DMPC) n°7484 W numéroté le 01/12/2022.